

Zeitschrift: Défis / proJURA

Herausgeber: proJURA

Band: 5 (2007)

Heft: 17: L'énergie

Artikel: Minergie, également pour... : la rénovation de bâtiments

Autor: Boillat, Pierre

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824044>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Minergie, également pour...

Par Pierre Boillat

La partie supérieure en Eternit noir, la partie inférieure peinte en rouge: la maison située entre la RDU et la route de Rossemaison, à la rue de Chaux, à Delémont, ne passe pas inaperçue.

D'autant moins que certains se souviennent du vieux bâtiment qui se trouvait là et qui avait même été squatté à une époque. Aujourd'hui, c'est un bâtiment entièrement refait et qui correspond au label de qualité Minergie.

Le label Minergie fait son chemin à petits pas dans le canton du Jura. On le retrouve surtout sur des bâtiments neufs, pour des particuliers mais aussi des collectivités, comme le Centre professionnel de Porrentruy. Le Séminaire, à Porrentruy, sera transformé selon cette norme. Mais la toute première transformation est celle de la rue de Chaux, avec un bureau au rez-de-chaussée et un appartement en duplex.

La moitié de sa vie

Le propriétaire, Mario Mariniello, est architecte au Service des constructions du Jura. C'était l'occasion pour lui de mettre en pratique la théorie qui fait le quotidien de son travail. Le bâtiment en question est vieux de cinquante ans, la moitié de sa vie s'il avait été correctement entretenu, voire son arrêt de mort dans le cas présent. L'architecte a décidé de lui donner une nouvelle vie, bien plus belle qu'avant, selon les normes les plus avancées, en sachant que le «bénéfice» de Minergie ne pourra jamais être aussi élevé dans une rénovation que dans une construction neuve.

Seuls les murs extérieurs et les dalles ont été conservés, avec une modification de la toiture. Toute la tuyauterie a été changée, tout comme l'électricité. La situation du bâtiment a imposé des exigences puisqu'il est situé près de la RDU et de la voie de chemin de fer avec les bruits qu'elles engendrent. C'est ainsi que les ouvertures ont été prévues au sud, alors que le nord accueille plutôt les locaux de service, comme les salles de bains. L'effort a été porté tout particulièrement sur la qualité des fenêtres, à triple vitrages, qui isolent totalement l'immeuble. Tout le bâtiment a fait l'objet d'une isolation soignée. Élément clé: la ven-

tilation qui se fait dans tous les locaux avec une arrivée d'air au niveau du sol et une récupération au niveau du plafond, afin de garantir un air propre à tout moment et de maintenir un taux d'humidité optimal. Il est ainsi possible de vivre sans ouvrir une seule fenêtre! A noter que le chauffage a passé du mazout au gaz disponible sur place, ce qui a permis de récupérer le local de la citerne.

Une économie d'énergie de l'ordre de 50 %

Le bâtiment a aussi été réfléchi pour une utilisation ultérieure. Ainsi, il serait possible d'y installer un ascenseur pour un habitant à mobilité réduite. De même, le duplex peut aisément être transformé en deux appartements distincts. La création de balcons est également envisageable. L'immeuble est habité depuis fin mars, après six mois d'études et une année de travail. Son propriétaire n'en tire que des satisfactions, d'autant plus qu'il lui permet d'habiter pratiquement en ville où les terrains sont plutôt rares.

Les coûts supplémentaires pour le label Minergie sont de l'ordre de 5%. Le retour sur investissement est envisagé sur une quinzaine d'années. La consommation d'énergie est en effet inférieure de l'ordre de 50% à 60% par rapport à une construction traditionnelle.

Elément déterminant: Minergie va s'imposer et être imposé dans les années à venir. On considère que les constructions faites aujourd'hui sur la base de ce critère bénéficieront alors d'une plus-value de l'ordre de 10% à 15% par rapport aux bâtiments qui auront été construits d'une manière traditionnelle. Un argument qui devrait être convaincant!

la rénovation de bâtiments



Mario Mariniello, propriétaire, architecte et auteur du projet et Jean Châtelain, architecte et locataire (à dr.), devant le bâtiment transformé Minergie.

(photo bmedia)